

COMPTE RENDU

**PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA CITE BEL AIR – VOLET
ESPACE PUBLIC**

REUNION PUBLIQUE – 6 JUIN 2024 – 18H30

POLE CULTUREL EVASION

RAPPEL DU DEROULE DE LA REUNION

* Environ 25 habitants sont présents, ils sont invités à laisser leurs coordonnées afin d'être directement informés par voie électronique des suites de la démarche. 15 personnes le font.

* Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les participants pour leur implication :



* 20 minutes de présentation des premières réflexions sur le projet d'espace public en cours d'étude sous la maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole, et réponses aux premières questions. La présentation est jointe au présent compte rendu :



* 20 minutes de présentation du projet immobilier et du volet relogement par Domofrance, pour information, la concertation règlementaire portant sur le projet d'espaces public.



* Les participants se regroupent ensuite par petits groupes de quelques habitants pour un travail en atelier pour permettre aux habitants de poser leur question et de participer et soumettre leurs propositions :



* Les supports des ateliers sont constitués des plans de l'étude préliminaire des espaces publics, et notamment de l'avenue Bel Air et du futur parc municipal. Afin d'illustrer et d'aider les participants à se mobiliser, des références sont proposées sur le principe des fonctions à intégrer aux aménagements : aires de jeux, voie verte et piste cyclable, peinture sur sol (design actif), etc... (quelques exemples de références ci-dessous) :





* Les participants indiquent leur préférence sur des post-it ou leurs observations.

* La réunion se conclut autour d'un verre convivial.

SYNTHÈSE DES AVIS ET PARTICIPATIONS

Confort d'été & végétation

- ➔ Conserver les arbres existants, notamment sur le site du futur parc ;
- ➔ Mettre en place des équipements qui peuvent créer de l'ombre en attendant que les arbres grandissent au sein du futur parc – ex : pergolas avec végétation grimpante ;
- ➔ La possibilité de créer un théâtre de verdure dans le parc ne fait pas l'unanimité. Les participants craignent qu'il ne soit pas utilisé, ils demandent à prioriser la végétalisation au sein du futur parc. Par ailleurs, les participants n'ont pas précisé s'ils imaginent un aménagement de type gradin en bois accompagné de végétation, ou un espace décaissé permettant de créer des modelés de terrain formant des tribunes naturelles ;

Parc & mobilier

- ➔ Prioriser le mobilier urbain facilitant les rencontres entre les individus (dans la forme et dans la disposition) aussi bien dans le futur parc que dans les espaces libres de la voie verte de l'avenue de Bel Air ;
- ➔ Éviter l'installation de bancs à proximité des habitations pavillonnaires ;
- ➔ Souhait de voir l'intégration d'un boulodrome dans le futur parc ou à proximité de celui-ci ;
- ➔ Installation d'activités pour les enfants le long du futur parc et du cheminement conduisant au groupe scolaire (prises d'escalade, design actif, etc.)

Circulation & voirie

- ➔ Boucle à sens unique (option 1) de l'avenue Bel Air (d'Ouest vers l'Est)
Les habitants des pavillons ci-dessous connaissant aujourd'hui l'avenue Bel Air à double sens n'y sont pas favorable au global ;



En conséquence, l'option 2 du maintien du double sens sur cette partie de l'avenue semble plus favorable aux attentes des habitants. Les habitants précisent qu'un sens unique (option 1) serait acceptable à condition de proposer un *sens interdit sauf riverains* qui serait posé à l'entrée de l'avenue Bel Air (cf. ci-dessous) :



Il est précisé que ce type de signalisation n'est plus posé désormais car génère de trop nombreuses infractions.

- Toujours concernant cette boucle, les habitants souhaiteraient que soit étudiée la proposition d'inversion du sens de circulation (pour un fonctionnement futur dans le sens des aiguilles d'une montre depuis la rue Jean Jaurès), cf. plan ci-après.



- Eviter l'installation de ralentisseurs (possibles nuisances) – axe Avenue de Bel Air vers la Rue Jean Jaurès.



➔ Questionnement sur l'intégration de la totalité de l'Avenue Bel Air dans le projet afin de créer une continuité avec les futurs aménagements (sens descendant depuis la Rue Jean Jaurès). Les habitants de cette partie non concernée par le projet urbain sont mécontents des travaux effectués il a quelques années (une personne affirme l'absence de dépression chartière empêchant l'entrée dans les garages des véhicules légers, ce qui n'est pas confirmé en visite de site, où une dépression est bien présente devant chaque maison).

Les riverains souhaitent une reprise de leur rue permettant de mieux organiser le stationnement sur rue et un enfouissement des réseaux aériens, quand bien même les poteaux bétons/aciers se trouvent dans le domaine privé.

La concertation est ouverte !

Ce qui peut être modifié grâce à la concertation :

- Quels problèmes rencontrés dans les espaces publics sont à traiter dans le projet ?
- Quelle vocation pour les espaces publics de demain ?
- Quels usages et/ou pratiques pourraient être confortés et favorisés ?
- Quel fonctionnement entre les différents espaces publics à prévoir ?
- Quelle ambiance et identité promouvoir dans les espaces publics de la cité Bel Air ?
- Quels aménagements privilégier pour les piétons et les cyclistes ?